

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE34

présenté par

Mme Petel, Mme Degois, M. Zulesi, M. Haury, M. Alauzet, Mme Rossi, Mme Brulebois,
Mme Vanceunebrock, Mme Bureau-Bonnard et Mme Bagarry

ARTICLE 3

À l'alinéa 9, après le mot : « mesures », substituer aux mots :

« viseront notamment à favoriser »,

les mots :

« favoriseront notamment ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette proposition rédactionnelle a simplement pour objectif de renforcer l'engagement pris de l'accompagnement et du reclassement des salariés concernés par ces mesures.